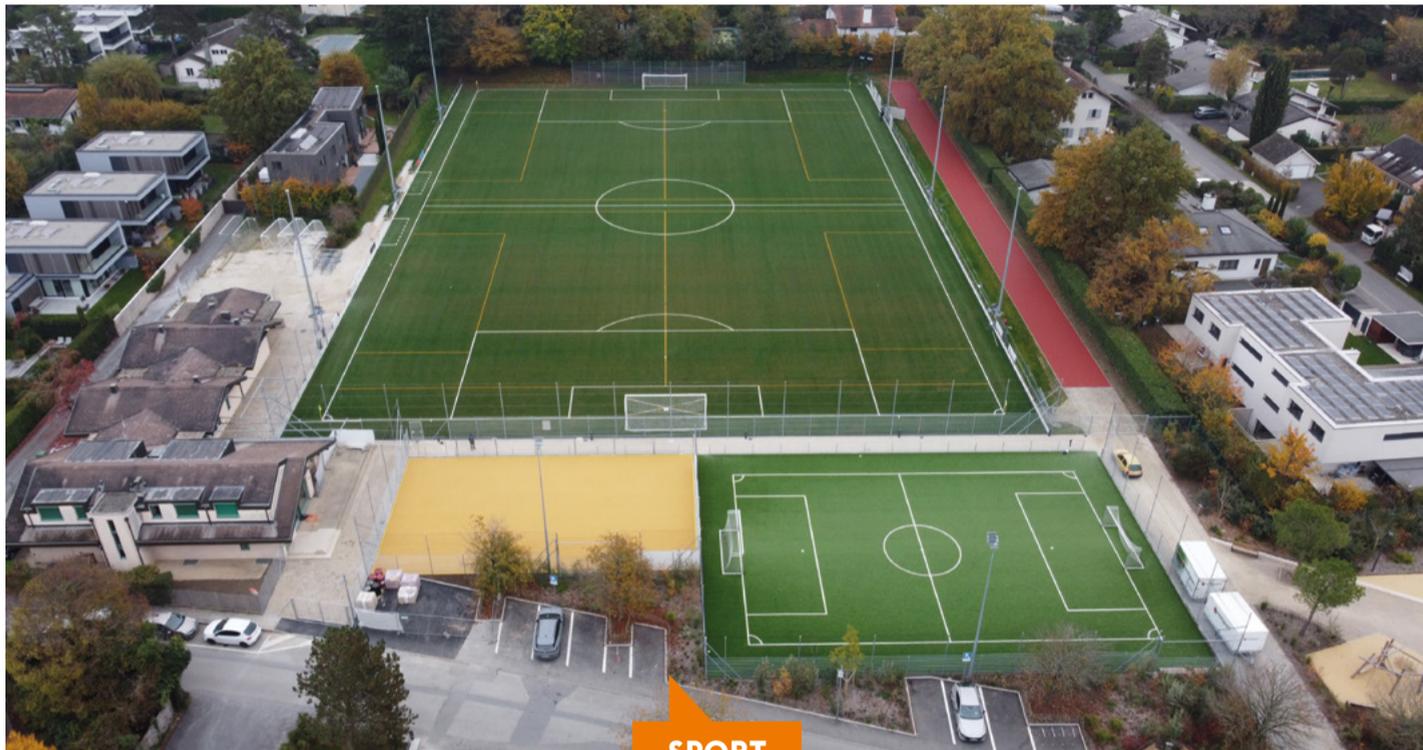


# ÉCHO

L'information du Conseil administratif



de la commune de Collonge-Bellerive



SPORT

## À vos marques, prêts, partez !

**Les équipements sportifs de la Californie, annoncés dans l'édition de septembre 2023, sont achevés. À découvrir en famille et entre amis.**

Depuis la rentrée 2023 déjà, petits et grands pouvaient bénéficier de trois équipements publics: un terrain de foot de 20 x 30 m, un espace d'urban training ainsi qu'un parc de jeux. Dès les premiers jours, nous avons eu le plaisir de constater un grand engouement des adeptes du ballon rond, que ce soit pour le loisir ou pour l'école de foot du FC Saint-Paul, qui s'entraîne les mardis et jeudis soir en période scolaire ainsi que le mercredi après-midi.

Le club peut en outre compter sur son terrain principal, dont les travaux, débutés en avril, se sont achevés au mois d'août. Le nouveau revêtement synthétique et le système d'éclairage à LED permettent une utilisation par tous les temps, des économies d'électricité et un confort optimal pour les joueurs.

Une attention particulière a également été portée aux spectateurs et utilisateurs de la buvette adjacente, qui bénéficient d'une terrasse agrandie et qui sera prochainement ombragée grâce à de nouveaux stores. Finalement, pour ne pas

perdre le fil, un tableau marquant les scores des matchs a également été installé.

Les autres sports ne sont pas oubliés, comme en témoigne la création d'une zone multisports de 9 x 18 m, qui peut être utilisée par tous.

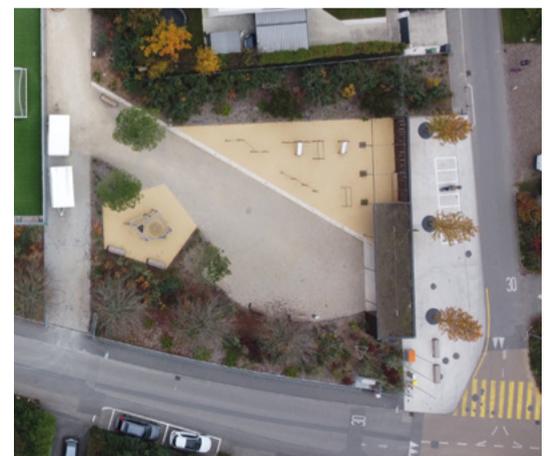
De plus, pour répondre aux besoins des activités scolaires, la piste d'athlétisme de 80 m a été réfectionnée.

Pour accompagner cet encouragement sportif, cher à Collonge-Bellerive, il semblait primordial d'offrir aux usagers un cadre accessible. Dans ce but, une attention particulière a été consacrée pour permettre des accès facilités aux piétons, en créant, sur le trottoir longeant le stade, un cheminement agréable et ombragé, où il est possible de s'accorder une pause sur l'un des bancs à disposition. Le trottoir menant à l'école a en outre été élargi pour maximiser la sécurité des enfants et 24 arceaux ont été installés à l'entrée du stade, pour les vélos.

Dans un souci de développement durable, des choix judicieux sur les essences d'arbres se sont portés sur des « platanus orientalis » et des « pinus pinéa », qui permettent un ombrage généreux. En outre, un ingénieux système de récupération

de l'eau de pluie tombant sur le parvis permet de retenir et récupérer cette eau pour irriguer les arbres à l'entrée du site.

Nous nous réjouissons de constater qu'après une année seulement, les nombreuses plantations ont déjà pris de l'ampleur et nous souhaitons, à tous les sportifs, un bon entraînement.





### LE MOT DU MAIRE

Au printemps 2025, les prochaines élections municipales auront lieu dans tout le canton de Genève et Collonge-Bellerive élira ses nouveaux Conseillers municipaux et administratifs pour la législature 2025-2030.

Ce sera l'occasion d'exprimer vos envies et vos besoins et de participer à la richesse des échanges qui permettront de tendre vers le monde tel que vous l'espérez, pour vous et pour les générations futures. Souvenez-vous que chaque vote compte et qu'il peut suffire d'une seule voix pour faire pencher la balance!

Voici peut-être l'occasion de passer du rôle de spectateur à celui d'acteur. En vous investissant pour votre commune, vous pourrez vous exprimer et participer au développement de différents projets. Pour n'en citer que quelques-uns, je pense aux aménagements réalisés au stade de la Californie ainsi qu'à la plage de la Nympe, à la série de subventions votées et destinées à soutenir des améliorations énergétiques et environnementales. En effet, le développement durable nous tient particulièrement à cœur et pour la 1<sup>ère</sup> fois, une journée dédiée au développement durable a été organisée le 21 septembre dernier.

S'investir, c'est aussi penser à l'avenir de la commune et se prononcer sur l'achat de locaux comme ceux situés au Vieux-Vésenaz 32, qui accueillent désormais le Service social littoral. C'est également penser à nos entreprises locales pour lesquelles le 1er Forum des entreprises a vu le jour le 12 novembre dernier. Ce moment, destiné à favoriser les échanges et créer de nouvelles synergies permettra peut-être à de nouveaux projets de continuer à contribuer au bien-être social, environnemental et économique de notre région.

Le budget 2025 a été tout récemment voté par le Conseil municipal et comme vous pouvez l'imaginer, tous ces projets ne pourraient pas voir le jour sans une gestion saine et équilibrée des deniers publics.

Pour conclure, permettez-moi, au nom des autorités de la commune de Collonge-Bellerive, de vous souhaiter à toutes et à tous un très joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et peut-être le plus important: «prenez soin de vous et de vos proches».

**Marcel Goehring**, Maire

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Première journée du développement durable : un beau succès !



Le 21 septembre dernier, la commune a accueilli sa première Journée du Développement Durable; un événement ouvert à tous, à la fois familial et convivial, conçu pour sensibiliser les habitants de la commune aux enjeux de la durabilité et leur proposer des actions concrètes.

Sous un soleil radieux, cette journée a rassemblé de nombreux participants autour des valeurs qui nous tiennent à cœur: la préservation de l'environnement, la consommation durable et la mobilisation collective; témoins de l'engagement grandissant de la population en faveur de la durabilité.

### Un programme riche en découvertes

Cet événement a accueilli plusieurs expositions et activités, soigneusement organisées par des acteurs de la région, afin de partager leurs connaissances et leur passion sur des thématiques captivantes comme la transition énergétique, l'alimentation durable, le tri des déchets, l'économie circulaire et la mobilité douce. Ces dernières ont donné lieu à de nombreux échanges et interactions, reflétant l'intérêt certain de ces sujets auprès du public. Des producteurs et des artisans locaux étaient également présents afin de proposer des produits bio et de saison, à la lumière de notre riche terroir.

### Des activités pour tous les âges

Des ateliers créatifs, dédiés à la plantation d'essences locales ou encore à la fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés ont rencontré un franc succès auprès des petits et des plus grands; tout comme le jeu «Cultivons demain», créé par le Collectif durabilité Collonge-Bel-

lerive. La présence de la grande roue en bois, animée par une équipe de tourneurs a offert un moment de détente et de flânerie aux visiteurs.

### Un engagement collectif

L'engouement pour cette journée du Développement Durable a été palpable. Près de 400 visiteurs ont répondu à l'appel, démontrant une volonté commune de contribuer à la durabilité. Cette journée a permis d'initier des échanges enrichissants autour de solutions concrètes que nous vous encourageons à adopter dans votre quotidien.

**Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée: les bénévoles, les associations locales, les entreprises partenaires et bien sûr vous, habitants de la commune.**



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Subventions communales pour le développement durable

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la durabilité, la commune a adopté une série de subventions destinées à encourager les initiatives des particuliers. Ces subventions visent à promouvoir des actions concrètes tout en améliorant la qualité de vie des habitants

## Nouveautés 2024

- **Arborisation des parcelles privées** - pour encourager l'augmentation du taux de canopée sur notre territoire
- **Installation de système de récupération des eaux pluviales** - pour encourager un usage plus rationnel de l'eau potable



Toutes les informations sont disponibles sur notre site web, via le QR code :

## Rappel des subventions énergétiques, pour les propriétaires :

- Réalisation d'un CECB® Plus
- Installation solaire photovoltaïque
- Installation solaire thermique
- Installation d'une pompe à chaleur
- Rénovation thermique des toits
- Rénovation thermique des murs et sols

## Rénovation énergétique

Le 1<sup>er</sup> juin 2024, le Canton a doublé les aides financières de nombreux travaux d'assainissement énergétique des bâtiments.

### Actions concernées:

- L'isolation thermique des façades, toits, murs et sols
- L'amélioration de la classe CECB pour l'efficacité énergétique des bâtiments
- Les rénovations visant à atteindre un standard énergétique type HPE ou THPE

À noter que le Canton a également voté un montant de 50 millions de francs pour des prêts relais en vue de faciliter l'accès au financement de projets d'assainissement énergétique.

**Dans cet élan, les autorités communales ont souhaité s'aligner aux efforts du Canton en doublant également le montant des subventions dédiées à la rénovation énergétique des bâtiments.** L'objectif étant à la fois de souligner leur engagement certain en faveur de la transition énergétique, mais aussi, leur soutien continu envers les propriétaires.

Nous vous encourageons, par ailleurs, à venir en discuter avec la déléguée au développement durable, au service technique de la mairie.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Soutien à la production d'énergies renouvelables

Fortes du succès rencontré en 2022, les autorités communales ont décidé de relancer le programme d'accompagnement des propriétaires pour l'installation de panneaux solaires et/ou de pompes à chaleur. Ce programme, soutenu par l'Office cantonal de l'énergie et les SIG-éco2l, permet aux propriétaires de bénéficier d'un suivi personnalisé pour mener à bien leur projet, en toute sérénité. Le programme débutera dès le mois de janvier 2025. **Ce programme est entièrement subventionné par la commune, en complément de nos subventions dédiées aux énergies renouvelables.**

### DATES CLÉS

**Panneaux solaires photovoltaïques**  
Séance d'information  
**29 janvier 2025**

**Pompes à chaleur**  
Séance d'information  
**19 mars 2025**

Toutes les informations à suivre sur  
[www.collonge-bellerive.ch/communedurable](http://www.collonge-bellerive.ch/communedurable)



## INNOVATION

## Un tennis + vert



### Installation de panneaux photovoltaïques sur la halle de tennis de Collonge-Bellerive, chemin de Relion 22.

À la suite de l'étude sur le potentiel solaire des bâtiments communaux, lancée en 2021 avec l'aide du programme SIG-Eco21, le site du centre sportif du Tennis Club de Collonge-Bellerive (TCCB) a été retenu afin d'y réaliser la première centrale de panneaux photovoltaïques communale.

La toiture de la halle construite en 2005 est en bon état. Sa surface (env. 1200 m<sup>2</sup>), sa forme simple, son orientation et sa localisation en bordure du centre sportif se prêtent à la mise en œuvre d'une installation de panneaux photovoltaïques.

Les commissions Environnement et développement durable et Bâtiments et logements ont choisi, en 2022, une option de production maximale sur le site, financée par un investissement entièrement communal.

Le Conseil municipal a accepté pour ce projet un crédit d'engagement de CHF 540'000.

Il est attendu que la centrale couvre l'ensemble de la consommation du site sportif. La production en surplus sera réinjectée dans le réseau SIG afin de partager cette électricité solaire produite sur la commune de Collonge-Bellerive.

Néanmoins, il faut savoir que la période de production de l'énergie et celle de sa consommation ne coïncident pas systématiquement, cela dépend en effet des saisons et de la météorologie.

## À L'ÉCOLE

## Nouveautés pour les élèves de Collonge et de Vézenaz

Pour garantir un apprentissage plus agréable aux écoliers, diverses améliorations ont été ou seront prochainement mises en œuvre.

À l'extérieur, des arbres ont été plantés dans la cour de l'école de Collonge, cycle moyen créant une zone ombragée bienvenue pour les récréations. Des dispositifs sont à l'étude à l'école de Collonge, cycle élémentaire pour protéger de l'ensoleillement les classes les plus exposées, afin d'abaisser la température dans ces classes.

L'installation de ventilateurs suspendus dans l'ensemble des classes des écoles ainsi que sous le couvert de la Ferme de Saint-Maurice, où se tiennent chaque année les promotions scolaires et de nombreuses manifestations, est en cours et offrira un meilleur confort lors des périodes

de canicule. Après un premier essai concluant mené à Vézenaz durant le premier semestre 2024, l'installation des ventilateurs se poursuivra progressivement jusqu'à l'été prochain.

Ensuite, les traditionnels tableaux noirs ont laissé leur place à des tableaux blancs interactifs, répondant ainsi à une demande de l'équipe pédagogique. L'opération a été réalisée en collaboration avec le Canton. Si la commune s'est chargée de l'achat des tableaux, le matériel informatique et son installation ont été financés par le DIP. Ces équipements, répondant aux derniers standards en matière d'enseignement, équipent désormais toutes les classes de la commune et modernisent les techniques d'enseignement en intégrant les outils numériques d'aujourd'hui pour former les citoyens de demain.

## AMÉNAGEMENTS



## Plage de la Nymph, toujours plus belle

En 1972, la commune de Collonge-Bellerive est devenue propriétaire d'une parcelle en bordure du lac. Après 2 ans de travaux d'aménagement, nécessaires pour créer un accès à l'eau, cet endroit a été baptisé «Plage de la Nymph».

Depuis, peu de changements ont été apportés à ce lieu apprécié pour son côté intimiste. Les autorités ont décidé le 21 juin 2022 de réaménager cet espace pour le mettre en valeur.

Un budget de CHF 1'250'000 a été approuvé pour améliorer la plage en travaillant sur la

végétation, l'allée principale, l'accès à l'eau, les zones de détente, les jeux pour enfants et en remplaçant le bâtiment technique abritant les toilettes.

Une attention particulière a été portée afin de préserver l'authenticité du site.

La demande d'autorisation, déposée en 2023, a été acceptée en fin d'année et les travaux se sont déroulés de mars à juin 2024. Quelques ajustements seront réalisés d'ici l'été 2025.

## VIE POLITIQUE

# Élections municipales



Au printemps 2025, les électrices et les électeurs de la commune seront amenés à renouveler les autorités communales pour une période allant du 1er juin 2025 au 31 mai 2030.

## Rôles des autorités communales ?

### Le Conseil municipal

Composé de **23** membres. Il constitue l'autorité délibérative.

Il a notamment pour tâches de se prononcer sur les comptes et les budgets annuels de la commune, ainsi que sur le taux des impôts communaux. Il se prononce également sur les dépenses pour réaliser de nouveaux projets dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, les routes, l'environnement et le développement durable, les bâtiments (crèches, écoles, logements, ...), la sécurité de proximité, le sport, la culture, le social, ...

### Le Conseil administratif

Composé de **3** membres, administre et défend les intérêts de la commune. Il constitue l'autorité exécutive.

Il a notamment pour tâches la gestion de l'administration communale, des biens communaux, l'établissement du budget et les comptes annuels de la commune, la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil municipal. Il représente la commune au sein des entités communales, intercommunales (fondations, groupements) et cantonales.

## Qui peut voter pour les élections communales ?

Les personnes majeurs domiciliées dans la commune, de nationalité suisse ou de nationalité étrangère qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins.

## Quand ?

**23 mars 2025**

élection du Conseil municipal et premier tour de l'élection du Conseil administratif.

**13 avril 2025**

second tour de l'élection du Conseil administratif.

## Comment ?

Quelques semaines avant chaque scrutin, le matériel de vote vous est envoyé automatiquement par courrier. Vous avez différents moyens de voter: par correspondance ou le jour du scrutin, de 10h à 12h, directement au local de vote (110 route d'Hermance) en vous munissant de votre matériel de vote et d'une pièce d'identité.

## Vous n'avez pas reçu votre matériel de vote ou avez une question ?

Contactez le service des votations et élections au 022 546 52 00.

## La vie politique de la commune vous intéresse ?

Les séances du Conseil municipal sont publiques; retrouvez les prochaines dates sur notre site internet: [collonge-bellerive.ch/votations](http://collonge-bellerive.ch/votations)

## VIE POLITIQUE

## Citoyens de demain

La commune a décidé de soutenir l'association «Et pourquoi pas» qui organise des rendez-vous citoyens à destination des 18-25 ans, avant chaque votation.

Les jeunes sont ainsi invités à réfléchir à un objet soumis à votation, grâce à un débat entre deux jeunes animateurs apolitiques mettant en évidence les arguments pour et contre, puis à prendre connaissance du matériel de vote.

Une discussion s'engage ensuite entre les personnes présentes.

Un moment convivial clôture la soirée, d'une durée prévue d'une heure environ.  
Toutes les infos: [levotedesjeunes.ch](http://levotedesjeunes.ch)

Pour connaître les dates qui seront proposées à Vézenaz: [collonge-bellerive.ch/agenda](http://collonge-bellerive.ch/agenda)



Ces rencontres ont 4 objectifs:

- Susciter l'intérêt des jeunes pour les votations et les questions politiques
- Améliorer la connaissance du fonctionnement de la démocratie et des institutions
- Faciliter les échanges dans le respect des opinions et des personnes
- Favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance à la communauté citoyenne

Cette association a été reconnue d'utilité publique pour ses actions en faveur de la jeunesse et de la démocratie.

**« L'objectif de l'association est d'encourager l'engagement civique et d'améliorer la conscience démocratique des jeunes, en facilitant leur implication dans les processus décisionnels. »**

**VOUS Y ÉTIEZ ?**



**Cérémonie des 8P**

La salle de spectacle de l'épicentre a accueilli les élèves de 8P pour une fête de fin de scolarité, avant les vacances d'été. Discours, animation de M. Eric Bakhch-Pour (chanteur compositeur suisse) et remise d'un cadeau par les autorités afin de célébrer ce moment clé de leur parcours scolaire.



**Promotions scolaires**

Le 28 juin 2024, la traditionnelle fête offerte pour célébrer la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans les rires et la bonne humeur. Animations en plein air, cortège et carrousels ont rythmé cette journée, marquant le début des vacances d'été pour les élèves.



**Fête nationale 2024**

Retour en images sur la cérémonie officielle du 1er août à Collonge-Bellerive. Feux d'artifices, feux de joie et danses festives ont illuminé la soirée, rassemblant petits et grands pour célébrer ensemble la fête nationale suisse dans une ambiance chaleureuse.

Merci aux pompiers pour le feu de joie, le service au bar et aux stands de nourriture; aux nombreux « petits jobs » des jeunes de la commune qui veillent à la propreté du site et au Collonge Basket Club pour le stand de gourmandises et café.



### Festival du Livre à Collonge 2024

Organisé par une association de lectrices passionnées qui souhaitent partager le plaisir de la lecture, cet événement a le soutien de la commune de Collonge-Bellerive depuis sa première édition.

La troisième édition publique du LÀC (Festival du Livre à Collonge) s'est déroulée les 8 et 9 juin, sous la Présidence de Pierre Assouline, membre de l'Académie Goncourt, en présence de Metin Arditi invité d'honneur. Elle a accueilli de nombreux auteurs et visiteurs enthousiastes dans un écrin de verdure, parmi les vignes, face au lac et au Jura! Nouveau cette année, l'espace jeunesse a beaucoup plu.

### Le repas des aînés

La commune de Collonge-Bellerive a le plaisir d'offrir à ses aînés, en alternance avec une croisière, un repas qui leur donne ainsi l'opportunité de se retrouver chaque automne.

C'est le 18 septembre 2024 à midi que le Conseil administratif a reçu 258 personnes pour prendre part à ce moment convivial à la salle de gymnastique de l'école de Collonge, sublimée pour l'occasion par les services communaux.



### Promotions citoyennes

Une réception est organisée tous les ans à la salle Willy Buard, pour recevoir les jeunes citoyens atteignant leur majorité civique et les personnes naturalisées dans l'année. Le 8 novembre dernier, accompagnants compris, ce sont quelques 70 personnes qui ont été reçues par les Autorités de Collonge-Bellerive. Après cette cérémonie, les jeunes célébrant leur 18 ans ont eu l'opportunité de participer à la soirée proposée par la Ville de Genève au BFM (Bâtiment des Forces Motrices), marquant ainsi un moment important de leur parcours citoyen.



### Le Service social littoral vous attend à Vézenaz

Le 31 octobre, les Autorités des quatre communes composant le Service social littoral (Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance) ont inauguré les nouveaux locaux sur la place du Vieux-Vézenaz. Cet événement marquait une étape importante pour la région, renforçant les infrastructures dédiées à l'accompagnement des habitants. La cérémonie a été l'occasion de souligner les progrès réalisés et de remercier les acteurs locaux pour leur engagement en faveur du bien-être communautaire. Un moment de partage entre élus et partenaires.





## Partenariat entre la Fondation genevoise de Désendettement (FgD) et le Service social littoral

Sous l'impulsion de la loi sur la prévention et la lutte contre le surendettement (LPLS), entrée en vigueur au mois de janvier 2024, les 4 communes du Service social littoral, accompagnées par le Service social intercommunal des communes de Meinier, Gy et Jussy ont signé un partenariat de collaboration avec la Fondation genevoise de Désendettement (FGD), afin d'étoffer encore leurs prestations d'aide sociale.

Le but principal de ce partenariat est de mettre en relation les habitants et la Fondation, laquelle a pour mission de négocier les dettes et d'octroyer, sous certaines conditions, des prêts sur l'honneur et sans intérêt, afin de favoriser le retour à une situation pécuniaire saine des personnes majeurs domiciliées dans le canton de Genève, depuis au moins 3 ans. Ces prêts peuvent être complétés de dons, pour permettre de combler entièrement la dette.

À l'occasion d'un rendez-vous d'une demi-heure au sein des locaux du Service social littoral à Vérenaz, les bénéficiaires ont la possibilité de rencontrer une assistante sociale de la Fondation, permettant ainsi d'effectuer une évaluation simplifiée de la situation de la personne concernée. Ce premier contact permettra en outre de mettre en place un relais personnalisé avec les services sociaux de leur commune de résidence, s'il est constaté qu'une assistance à la gestion du budget ou à la sollicitation de droits éligibles est requise.

La lutte contre le surendettement est cruciale pour les communes partenaires dans la mesure où il a été constaté que cette problématique touche environ 4,5 à 6% de leurs contribuables (en comparaison à env. 9% à l'échelle cantonale), dont environ 30% sont des personnes de moins de 30 ans.

Fort de son expérience de plus d'une dizaine d'années dans le canton, la FgD a pu dresser des constats sur le surendettement afin de désavouer certains préjugés qui subsistent encore. Premièrement, le surendettement n'est que rarement lié à une consommation excessive, mais arrive plus fréquemment avec des primes d'assurance maladie impayées ou des dettes fiscales. Deuxièmement, il serait incorrect d'affirmer que le surendettement ne concerne que des personnes sans revenu. On constate d'ailleurs que les personnes en emploi subissant une retenue sur salaire rentrent dans un engrenage encore plus laborieux: les impôts à payer ne sont pas pris en compte dans la part restante disponible après saisie.

Dans la vie quotidienne, le surendettement a de réelles conséquences: la recherche d'un logement et l'accès au marché du travail sont entravés, certaines dépenses élémentaires telles que médicales sont rendues impossibles et la personne rencontre, de ce fait, des difficultés à se projeter dans son propre avenir, voire est découragée de créer une vie familiale.

C'est pourquoi le service social propose des suivis personnalisés, des ateliers permettant de mieux gérer ses affaires en partenariat avec l'association Autonomia ou encore de la sensibilisation aux problématiques administratives lors de séances d'informations proposées aux jeunes, dans le cadre des jobs d'été proposés par la commune.

Il s'agit donc d'un nouvel outil qui vient s'ajouter aux actions déjà menées par Collonge-Bellerive: les permanences impôts et les ateliers « Mes impôts, je gère » pour les 18-25 ans, la prise de contact systématique avec les parents en défaut de paiement des cuisines scolaires et plus globalement des dispositifs d'accompagnement à la gestion administrative et financière.

**La Permanence avec la FgD  
aura lieu dès le mois de mars 2025.  
Tous les 2<sup>e</sup> jeudi du mois  
sur inscriptions  
022.722.10.20  
[social@collonge-bellerive](mailto:social@collonge-bellerive)**



[www.collonge-bellerive.ch/social](http://www.collonge-bellerive.ch/social)

## INFORMATIONS



## Forum des entreprises

Le 12 novembre 2024, Marcel Goehring, Maire, accompagné par ses collègues du Conseil administratif, Carole Lapaire et Philippe Thorens, ont accueilli, pour la première fois, quelques 60 entreprises établies sur le territoire communal pour une journée d'échanges.

Les entreprises de la commune sont majoritairement installées dans le secteur de Vézenaz et au sein de la zone industrielle et artisanale située à la Pallanterie: important pôle économique de la rive gauche qui s'étend sur les communes de Meinier et Collonge-Bellerive, dans une région relativement rurale, mais proche de la ville.

Cette journée, ancrée sur la thématique de la transition énergétique, avait notamment pour objectif de rencontrer les acteurs économiques locaux afin d'établir un contact privilégié dans le but de connaître leurs préoccupations et comprendre leurs besoins pour pouvoir y répondre de façon adéquate et également de permettre aux entrepreneurs d'élargir leur réseau local.

Deux ateliers thématiques ont réuni 30 participants. Le premier sur le thème de la mobilité et le second sur les attentes plus générales des entreprises envers les autorités.

L'événement s'est poursuivi par une conférence sur la transition énergétique. Les obligations auxquelles seront soumises les entreprises dans le cadre du plan climat cantonal 2030 ont été présentées par Cédric Petitjean, Directeur général de l'OCEN (office cantonal de l'énergie)

et de Jérémie Joret, Responsable accompagnement «Action Entreprises - PME» des SIG. Une présentation qui a beaucoup intéressé les participants.

Il est possible de visionner le film de cet événement sur la plateforme dédiée: [forumdesentreprises.ch/collonge-bellerive](http://forumdesentreprises.ch/collonge-bellerive)

À l'issue de cette journée, un apéritif convivial a permis à chacun de pouvoir se rencontrer et échanger de manière informelle.

Le Conseil administratif a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des échanges et souhaite que cette rencontre avec les entreprises locales puisse se renouveler au cours de la prochaine législature.

### POUR DÉCOUVRIR LE PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

Document de compte rendu d'étude, réalisé par le service du développement durable, dans le cadre de l'événement.



## CENTENAIRE

## Verena Stünzi

Domiciliée à Collonge-Bellerive depuis 1955, Verena Stünzi a passé son enfance au bord du lac de Zürich avant de rejoindre Genève pour y apprendre le français en tant qu'éducatrice au Foyer de la Pommière.

Elle s'est mariée à Genève et a eu 3 fils, 7 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Ceux-ci ont été très impressionnés quand elle leur a raconté que dans sa jeunesse, il n'y avait ni téléphone, ni TV, et que filles et garçons étaient dans des écoles séparées !

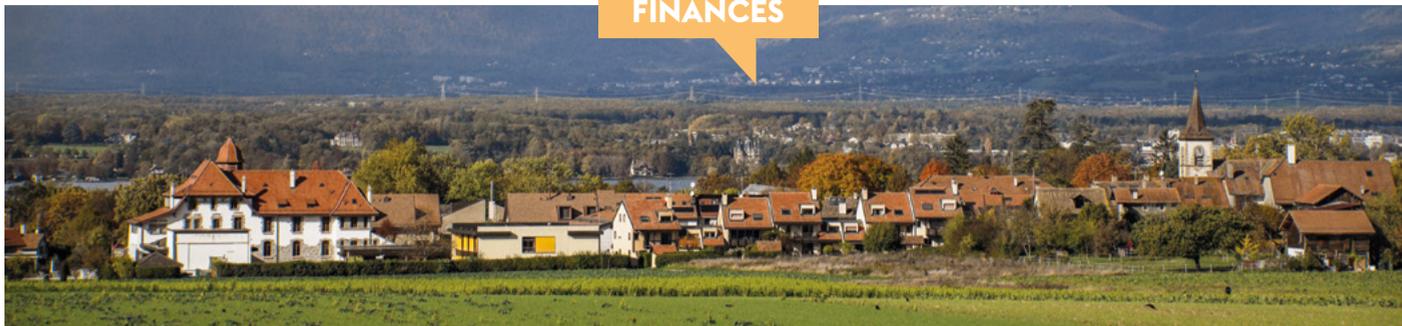
Verena Stünzi a participé pendant de nombreuses années aux activités du Club des Aînés ainsi qu'à sa chorale.

Elle a soufflé ses 100 bougies, le 20 septembre 2024, à la Résidence Maison de Pressy à Vandoeuvres. Après un repas familial et festif organisé par le chef cuisinier de l'établissement, elle a reçu la visite du Conseil administratif de Collonge-Bellerive. Pâtisseries, champagne et bel arrangement floral offerts par la Commune ont agrémenté ce joli moment d'échanges dans le parc de la Résidence.



De gauche à droite  
Carole Lapaire - Conseillère administrative,  
Antoine Pochelon, Séverine Pochelon,  
Marcel Goehring - Maire, Verena Stünzi,  
Philippe Pochelon, Françoise Pochelon,  
Philippe Thorens - Conseiller administratif.

## FINANCES



# Budget 2025

**Dans un contexte toujours marqué par une hausse des charges contraintes telle que la péréquation financière intercommunale et grâce à une bonne maîtrise des charges courantes, le Conseil municipal a voté un budget 2025 équilibré et maintient le nombre de centimes additionnels à 28. Le budget 2025 présente un excédent de CHF 10'000 pour un total de dépenses de CHF 47'966'000.**

Tout en préservant l'équilibre entre les différentes politiques publiques, le budget 2025 donne des moyens supplémentaires dans les domaines de la famille et de la jeunesse,

l'entretien des écoles, la culture et l'encouragement aux actions en faveur de l'environnement.

L'effort d'investissement pour l'année 2025 reste soutenu avec des dépenses projetées de CHF 17'467'500. Les principaux projets concernent les routes et infrastructures, avec des aménagements de routes et des interventions sur les collecteurs d'eaux usées et pluviales et la rénovation et le développement des bâtiments communaux, tels que l'agrandissement des écoles et du bâtiment du centre culturel et associatif de l'épicentre.

Enfin le programme de subventions pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> se poursuit et s'étend à d'autres prestations.

Dans le budget 2025 de CHF 47'966'000, CHF 7'030'000 sont affectés au fonctionnement de l'administration générale et CHF 7'800'000 sont reversés aux autres communes genevoises au titre de la péréquation financière intercommunale. La commune finance ensuite, entre autres, les principales prestations suivantes :

 **CHF 6'050'000**  
L'entretien des routes et des infrastructures

 **CHF 2'970'000**  
les sports et les loisirs

 **CHF 1'550'000**  
l'aide sociale communale, en Suisse et à l'étranger

 **CHF 5'750'000**  
la famille, la jeunesse et l'accueil préscolaire (crèches et jardins d'enfants)

 **CHF 3'000'000**  
la sécurité publique, le service des pompiers volontaires et la protection civile

 **CHF 670'000**  
l'état civil

 **CHF 4'600'000**  
les écoles et l'accueil parascolaire

 **CHF 1'620'000**  
la culture

 **CHF 530'000**  
la protection de l'environnement et les actions en faveur du développement durable

## CULTURE

## Soutien à la création

La commune de Collonge-Bellerive encourage et soutient la création et l'émergence artistique sur son territoire. Depuis plus de 10 ans, la commission Culture et loisirs attribue des bourses culturelles à des artistes diplômés ou autodidactes.

**Les demandes doivent être adressées à la mairie par courrier recommandé entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année en cours.**

Depuis 2011, pour des formations ou pour des projets présentés sur dossier, la commune a soutenu plus de 35 créations diverses et variées. Par exemple, un court métrage réalisé par Charlotte Müller (qui sera bientôt proposé en parallèle d'une table-ronde pour les jeunes professionnels du cinéma), une créatrice de lampes artisanales, un vidéaste de talent qui a réalisé des

capsules mettant en valeur la beauté de notre territoire communal (dont les premières sont à découvrir sur [collonge-bellerive.ch/videos](http://collonge-bellerive.ch/videos)) ou la réalisation de podcasts dans le cadre d'un projet pensé avec les travailleurs sociaux hors murs Arve-Lac (voir ECHO n°40, de juin 2023)... grâce à ces bourses culturelles attribuées chaque année, de nombreux projets artistiques ont pu prendre vie.

Il est important de rappeler qu'un projet culturel existe bien au-delà du moment où le public est amené à en profiter : recherches en amont, des étapes de travail qui ne seront pas gardées ou de la médiation autour de la présentation de l'œuvre, pour en accompagner sa compréhension... les artistes travaillent beaucoup dans l'ombre. Il est important de soutenir la création dans sa globalité.

Depuis 3 ans et accompagnée par une jeune curatrice d'art, c'est dans le même sens que Collonge-Bellerive a également attribué 10 **soutiens à la production** (en arts plastiques) à des talents en devenir, comme par exemple, Lou Masduraud ou Basile Dinbergs.





## Zone 30 km/h

Ce projet a été lancé pour réduire le bruit des routes et améliorer la sécurité sur le réseau communal. Il répond également aux nombreuses demandes des habitants qui souhaitent une baisse de la vitesse des véhicules, une meilleure sécurité pour les piétons et les cyclistes ainsi que la fin du stationnement sauvage.

Pour cela, des mesures ont été mises en place, dont la création d'une nouvelle zone limitée à 30 km/h. Le Conseil municipal a approuvé un budget pour réaliser cette zone qui couvre un tiers du territoire de la commune.

En plus de réduire la vitesse, cela favorise les déplacements à pied grâce à l'aménagement de cheminements piétons.

Les travaux ont commencé en 2023 et devraient s'achever en 2025. Parallèlement, une étude est menée pour enterrer certaines lignes électriques. L'éclairage public sera modernisé pour réduire la consommation d'énergie et permettre d'éteindre l'éclairage public de 1h à 6h sur tout le réseau communal routier.

La zone concernée par la réglementation «30km/h» est : à Vésenaz, la Californie et à Collonge, entre la route d'Hermance et le lac, depuis le chemin de Sous-Caran/Bois-Caran jusqu'à la limite de la commune de Corsier.



## Nouveau point de récupération pour les déchets

Projet souhaité depuis 2022, le point de récupération de Saint-Maurice a pu finalement être réalisé en 2024. Il se trouve au centre du hameau de Saint-Maurice, sur la place près de la fontaine, et est ouvert au public depuis juin.



**Du lundi au vendredi**  
de 8h à 20h

**Samedi**  
de 8h à 19h

**Les dimanches et jours fériés**  
fermé

## COMMUNICATION

### La commune en route et en digital

À la suite d'une refonte complète de son site officiel, la commune continue sa mutation vers une communication revisitée et pensée pour les besoins de ses habitants.

Le dynamisme du tissu associatif local est mis en valeur grâce à un accès ouvert aux associations actives sur la commune et qui peuvent directement alimenter l'agenda communal officiel. En annonçant leurs événements sur le site de la commune, les associations gagnent également l'opportunité qu'ils soient repris dans le nouvel agenda cantonal: [geneve-communes.ch/agenda](http://geneve-communes.ch/agenda)

Les prochaines étapes seront toujours plus digitales avec un effort continu dans la numérisation des archives de la commune et surtout la mise en ligne prochaine d'un guichet virtuel, qui permettra le traitement digitalisé de nombreuses demandes de subventions.

L'arrivée de Collonge-Bellerive sur les réseaux sociaux se précise, mais l'information «en direct» ne sera pas oubliée et un stand d'information mobile aux couleurs de la commune, sous la forme d'un triporteur, viendra bientôt à votre rencontre.

En route pour une année 2025 plus proche de vous.

#### IMPRESSUM

Édité par : **Commune de Collonge-Bellerive**  
1, chemin du Château-de-Bellerive  
1245 Collonge-Bellerive  
T. 022 722 11 50  
[info@collonge-bellerive.ch](mailto:info@collonge-bellerive.ch)  
[www.collonge-bellerive.ch](http://www.collonge-bellerive.ch)

**Parution**  
2 fois par année

**Comité de rédaction et de réalisation**  
Personnel de l'administration communale,  
Sara Tappy

**Impression**  
Imprimerie Chapuis  
Journal tiré à 3'600 exemplaires  
Imprimé sur du papier Planoart certifié FSC

**Mise en page**  
Blou Design

**Photos**  
Administration communale, Adobe stock,  
Justine Jousson, Mykistudio, M55 Production,  
Irina Poppa et Antoine Tardy

# L'agenda des événements

## DÉCEMBRE

**14.12.24**

Ateliers de Noël 5 à 11 ans - Décors de table  
14h30 - 16h30

Organisé par  
Le Centre artistique du lac

**15.12.2024**

Ateliers de Noël 5 à 11 ans - Décors de table  
14h30 - 16h30

Organisé par  
Le Centre artistique du lac

**15.12.2024**

Marché de Noël  
10h - 18h

Ferme de St-Maurice  
Organisé par  
l'association ACCV

**17.12.24**

Séance du Conseil municipal  
20h

Salle du Conseil municipal

**22.12.24**

Ateliers de Noël 5 à 11 ans - Décors de table  
14h30 - 16h30

Organisé par  
Le Centre artistique du lac

**24.12.24**

FRATERNŌËL

dès 12h  
Place de Vésenaz Centre

## JANVIER

**13.01.2025**

Vœux du maire et cérémonie des mérites collongeois

19h30  
L'épicentre

**09.01.2025**

Restitution de la démarche de concertation « Quel avenir pour notre zone villa ? » - *avancement de la révision du Plan Directeur Communal*

de 18h30 à 21h30  
Aula du CO de Bois-Caran

**25.01.25**

Sophye Soliveau



20h30  
L'épicentre

## FÉVRIER

**04.02.25**

Séance du Conseil municipal

20h  
Salle du Conseil municipal

**08.02.25**

The Heavy Heavy  
ANTIGEL



20h30  
L'épicentre

**09.02.25**

Votation populaire  
10h - 12h

Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

**15.02.25**

Kelly Finnigan and the Atonements  
ANTIGEL



20h  
L'épicentre

## MARS

**08.02.25**

Michael Mayo



20h30  
L'épicentre

**22.03.25**

Milla + Dinaa  
Voix de Fête



20h  
L'épicentre

**23.03.25**

Élection des conseillers municipaux et premier tour de l'élection des exécutifs communaux

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

**25.03.25**

Séance du Conseil municipal

20h  
Salle du Conseil municipal

## AVRIL

**13.04.25**

Second tour de l'élection des exécutifs communaux

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

## MAI

**06.05.25**

Séance du Conseil municipal

20h  
Salle du Conseil municipal

**17.05.25**

The Brooks



20h30  
L'épicentre

**20.05.25**

Séance du Conseil municipal

20h  
Salle du Conseil municipal

## JUIN

**14 & 15.06.25**

Festival Livre à Collonge

Ferme de St-Maurice  
Plus d'informations sur le site des organisateurs:  
[festival-du-lac.com](http://festival-du-lac.com)

**CINÉMA**  
**Cinémagrand**  
**2025**

à retrouver bientôt sur  
[epicentre.ch/cinemagrand](http://epicentre.ch/cinemagrand)

Retrouvez l'agenda des événements mis à jour régulièrement sur :  
[collonge-bellerive.ch/agenda](http://collonge-bellerive.ch/agenda)